

BOULT Où il fait bon vivre ensemble !



L'équipe municipale est heureuse de vous présenter son 6ème bulletin Boultois septembre 2017

Le mot du Maire

Les vacances ont pris fin et ont dû permettre à tous de bien se ressourcer avant la rentrée scolaire, celle-ci à 4 jours par semaine.

Ce bulletin est édité tardivement compte tenu d'une activité chargée au sein du conseil et des services municipaux. Il reflète ainsi l'activité du semestre écoulé.

M. Boillot Valentin ,ainsi qu'un parent d'élève non domicilié à Boult, sont remerciés vivement pour leurs gestes de bravoure le 8 juin dernier. Apercevant une maison en feu, ils se rendent sur place et apprennent qu'une octogénaire se trouve bloquée à l'étage de la maison, Les secours prévenus, ils redescendent la dame hors de la maison à l'aide d'une échelle. Incommodés par les fumées, ils seront hospitalisés. En mettant leur vie en danger et grâce à la rapidité de leur intervention, ils ont sauvé une vie.

Ils se sont vus remettre par Mme la Préfète de Haute Saône une médaille pour acte de courage et de dévouement.

Les sapeurs-pompiers ont montré leur professionnalisme dans cette intervention.

A mi-mandat, il est utile de rappeler qu'un maire ne peut tout faire et doit parfois dire non. L'intégrité et l'intérêt commun est de rigueur .../.....

Bonne lecture

Le maire

Dominique GUIGUEN

En marge du conseil

<u>L'embauche d'un nouvel employé communal :</u>

La démarche : Il avait été acté que, collégialement, le maire et les 2 adjoints définissent la quantité et la qualité des candidats à recevoir en entretien (5 sur 25) et retiennent celui qui répond au mieux aux attentes définies (expériences, qualifications, domiciliation non prioritaire, sans intérêt privé).

M. David SIMON, 17 ans de service dans une commune identique à Boult et 22 ans de service en tant que pompier volontaire, est retenu et devient nouveau boultois. Malgré ses états de service et la volonté de la commune de le mettre à disposition de la population en cas d'intervention, principalement en journée, il devraient intégrer le CPI.

De plus, 3 démissions (Ms Hervé GALLET, Gilles FOEHRLÉ et Mme Céline FOUCHENERET) ont marquées cette embauche et ont été constatées au sein du conseil !!!

Alors, non, il n'est pas de ma famille et non, je ne le connaissais pas avant les entretiens d'embauche. Il a été recruté uniquement à partir du CV et de son entretien. Ce choix n'est pas le résultat d'un passe droit quelconque mais d'une décision collective (à la majorité) et monsieur SIMON mérite ce poste pour son sérieux et ses multiples compétences!

De nouvelles règles affouagères :

La commune était tolérante sur les modalités d'inscription. Des dérives et des abus devenus importants ont été constatés (faux et usage de fausses inscriptions, prêtes noms, problèmes de stockage de bois, travail le dimanche, travail illégal).

Après débat lors de 3 séances de conseil municipal, l'inscription sur la liste d'affouage sera plus restrictive et contraignante. Par ailleurs, la commune mettra en place une prestation de commande groupée de bois de chauffage issus de l'affouage et proposera une zone de stockage.

Alors respectons la réglementation et passons outre les dissensions.

Les échos du conseil

Séance du 9 décembre 2016

- Approbation des statuts de la CCPR qui, en application de la loi du 7 août 2015 (nouvelle organisation territoriale de la République) impose qu'elle exerce de nouvelles compétences.
- Renouvellement de la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif avec le département de Haute Saône.
- Adhésion au pôle **d'assistance informatique des logiciels** de comptabilité, paye, élection, état civil, facturation de l'Agence Départementale.
- Modification du **contrat de travail de la gestionnaire** de la salle des Lavières à 5 h par semaine.
- Création d'un **poste d'agent technique** 2ème classe en prévision du départ en retraite de Monsieur ROLOT, avec un cycle de travail (40h/semaine de avril à septembre et 30 h/semaine de octobre à mars (soit un cycle moyen annuel de 35 h / semaine).
- Prolongation de **l'aide au financement** du permis de conduire (100 €) et aux activités culturelles et sportives (20 €).
- Désignation de membres pour siéger à l'association foncière de remembrement : Éric TOURNIER Léon GODOT – Gérard CUENNET
- Modification de l'assiette et destination des coupes de l'exercice 2016-2017 et 2017-2018.

 Renouvellement de la convention générale de partenariat avec la Médiathèque Départementale de prêt de Haute Saône.

Séance du 3 février 2017

- Demande de subventions au titre de l'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public
 - mairie (menuiserie et signalétiques diverses): 6 956.89€
 - Salle des Lavières (place de parking, signalétiques et plateforme élévatrice): 14 184.73 €
 - Eglise-cimetière (signalétiques diverses, place de parking, allées): 8 288.50 €

 Travaux :
 29 430,12 € HT

 Subvention CD70 (40%) :
 11 772,05 €

 Subvention Etat (25%):
 7 357,53 €

 Autofinancement :
 10 300,54 €

NB : la plateforme élévatrice pour la scène n'est plus à installer, la porte de la mairie ne doit pas répondre aux normes accessibilité mais aux règles d'urbanisme.

Programme de travaux sylvicoles 2017 en parcelles 59, 60 et 14B

Travaux : 16 108,50 € HT

• Subventions au titre des branchements en plomb (rue Basse et rue de la Tuilerie)

Travaux : 20 430,00 € HT

DETR (30 %): 6 129,00 € Autofinancement : 14 301,00 €

- Choix d'entreprises pour les travaux de voirie (Rechargement des chemins de la route forestière, du chemin du château d'eau et du chemin de la salle des Lavières, élargissement du chemin de Buthiers, redressement du chemin du Thioulots, reprofilage du chemin du petit pont, travaux divers (accès station d'épuration, caniveaux....)
 - o Travaux:

31 186,75 € HT

• Subvention de 650 € à l'association Les Bobuchots pour participer aux frais de la classe de découverte en Bretagne. Pour 2017, 13 enfants de Boult ont participé à la classe de mer sur un effectif de 34.

Séance du 15 mars 2017

- Vote des comptes administratifs
- Election d'un maire adjoint (M. Patrick SAUGET) suite à démission (M. Hervé GALLET) Désignation de M. Patrick Winterstein à la commission forêt.

Séance du 14 avril 2017

- Maintien des taux d'imposition à leur valeur actuelle,
- Vote du budget primitif (cf pages suivantes)

- Subvention aux associations
 - ADMR: 200,00 €
 - Restaurant du cœur : 200,00 €
 - Amicale des donneurs de sang de Rioz : 150,00 €
 - Souvenir français: 100,00 €
 - Amicale des sapeurs-pompiers de Boult : 1 150,00 €
- Modification des règles d'inscription affouagère, applicable à partir de l'exercice 2017-2018 (cf pages suivantes)
- Extension du réseau d'électricité et de l'installation communale d'éclairage chemin de la Tuilerie pour la construction de 4 logements individuels locatifs et viabilisation de 4 parcelles en accession chemin de la Tuilerie avec une extension souterraine du réseau d'électricité longue d'environ 150 mètres, la fourniture, la pose et le raccordement de 7 ensembles d'éclairage public.
- Modification des statuts de la CCPR pour l'élaboration d'un terrain de football synthétique à Perrouse.
- Désignation de M. Patrick Winterstein au syndicat intercommunal du Chenalot.

 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service d'assainissement exercice 2016.

Quelques éléments clés :

- Le service public d'eau potable dessert 291 abonnés (272 en 2015) et a prélève 36 657 m3 (48 642 m3 en 2015).
- Le volume vendus et sans comptage est de 31 833 m3 (37 502 m 3 en 2015). Le rendement du réseau est de 86.8 % (77.3% en 2015).
- o Le prix TTC au m3 est de 1.29€.
- o 12 prélèvements en vue d'analyse ont été réalisés. Aucun n'était non conforme.

Séance du 5 mai 2017

- Création d'un verger de sauvegarde (cf pages suivantes).
- Renouvellement de la **cession du droit de chasse** pour 6 ans à la redevance de 2 500,00 € (4 420€ actuellement)

Séance du 30 juin 2017

- Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du plan local d'urbanisme intercommunal
- Modification du contrat de travail de l'agent d'entretien compte tenu du fait que la commune assure le nettoyage de la salle des Lavières

Finalisation de l'installation de luminaires par LED

Travaux : 20 264 € HT Subvention SIED : 15 300 €

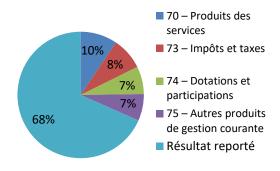
Budget Principal

<u>La Section de Fonctionnement</u> s'équilibre à 847 809,57 € soit un budget stable par rapport à celui de 2016 (de 788 961,06 €). Les principales modifications sont relatives à l'inscription :

Des produits de services estimés au minimum, 80 000 € au lieu de 150 000 € en 2016, D'un excédent de fonctionnement, +579 809,57 €,

D'un virement à la section d'investissement , +175 700,00 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



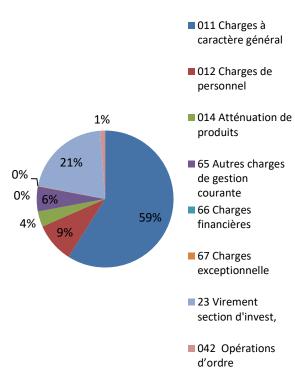
<u>Chapitre 70</u>: correspondent aux recettes générées par la forêt (vente ONF, cession de chasse, affouage).

<u>Chapitre 73</u>: le montant de 70 000,00 € n'est qu'une estimation. La prévision 2017 a été établie avec un maintien des taux des bases d'imposition 2016.

<u>Chapitre 74</u>: la prévision est de 60 000 € (-30 000 € par rapport à la réalisation 2016). Cette baisse s'explique en partie par la baisse de la DGF.

<u>Chapitre 75</u>: l'estimation 2017 est réévaluée pour tenir compte des tarifs nouveaux de la salle des Lavières.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



<u>Chapitre 011</u>: les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maitrise de ces charges. Les dépenses réelles sont estimées à 165 000 €. Un montant de 335 009,57 € n'est pas affecté mais est répartie dans ce chapitre pour équilibrer la section de fonctionnement.

<u>Chapitre 012</u>: Les dépenses réelles de personnels, soit 80 000,00 € sont stables. Les montants de 2016 reprenaient un montant non affecté de 72 000,00 €.

<u>Chapitre 014</u>: le fonds de péréquation intercommunal est estimé à 31 000,00 € en 2017 alors qu'il était de 60 000,00 € en 2016.

<u>Chapitre 65</u>: Les dépenses réelles de gestions courantes sont stables. Une somme de 15 000 € est versée au budget eau. Les autres dépenses principales concernent la cotisation incendie et le syndicat du Chenalot et les indemnités des élus.

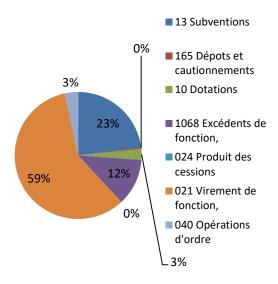
Chapitre 66: ce chapitre est stable à une centaine d'euros

Chapitre 67: Une prévision de 1 000 € estimée pour les titres à annuler.

<u>Chapitre 023</u>: le virement prévisionnel est de 175 700,00 € contre 75 600,00 € en 2016. Il couvre la totalité des besoins nouveaux pour réaliser des travaux d'investissements.

La section d'investissement s'équilibre à 299 828,16 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

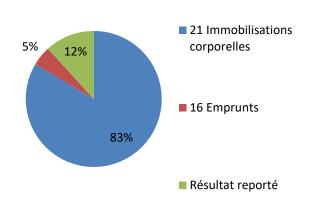


Les subventions inscrites au Budget sont des estimations.

Elles correspondent à une somme attendue du SIED de 35 000 € et à une somme de 39 0000 € pour diverses subventions (préfecture Haute Saône -Etat, Région Bourgogne Franche Comté et à une participation de la commune de Chaux la Lotière pour les travaux réalisés dans le cimetière)

Le remboursement de FCTVA sera de 8 300 € et les recettes d'amortissements de 10 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Travaux en forêts : 20 000 €
- Accessibilité des bâtiment communaux : 40 000€
- Cimetière: extension du columbarium, jardin du souvenir et reprise de tombes: 30 000 €
- 2ème tranche d'installation d'éclairage public aux LED (60 000 € - ce montant comprend la 1ère tranche qui a été inscrite au budget 2016 mais les travaux ont été réalisés en 2017)
- Extension du réseau d'éclairage public pour la parcelle viabilisée rue de la Tuilerie
- Des travaux de voirie: 40 000 (réfection de chemin, élargissement de la rue du Thioulots, réparations diverses dans le village)
- La création d'un verger de sauvegarde (estimation large de 20 000€).

Budget annexe Eau potable

La section d'exploitation s'équilibre à 101 276.81 €. Les recettes d'exploitation s'équilibrent par une subvention de 15 000 € du budget principal. Aucun virement n'est prévu à l'investissement. La section d'investissement s'équilibre à 82 673.21 €. Une capacité d'investissement de 46 6373.21 € est prévue au budget. Une somme de 26 000 € est affectée à la dernière tranche de remplacement des branchements en plomb.

De nouvelles règles d'inscription affouagère

Le fonctionnement de l'affouage est modifié selon ces dispositions à compter de l'exercice 2017/2018

- inscription uniquement en nom propre sur un registre spécifique auprès des garants ou du maire pour un lot, pour un demi-lot ou pour accéder à une prestation de commande groupée de bucheronnage et façonnage.
- tirage au sort des lots par l'affouagiste en personne
- paiement de la taxe par chèque uniquement à l'inscription.
- Interdiction de stocker du bois le long des rues et des chemins communaux. Une zone de stockage est proposée.





Vous retrouverez plus d'info avec le formulaire d'inscription qui sera distribué fin septembre.

Création d'un verger de sauvegarde

La Région BFC met en place un appel à projet pour poursuivre son soutien au projet contribuant à la sauvegarde des variétés fruitières locales. Les vergers représentent un patrimoine à la fois biologique et culturel mais ont fortement régressé depuis une cinquantaine d'années du fait de l'évolution de l'agriculture et des populations rurales.

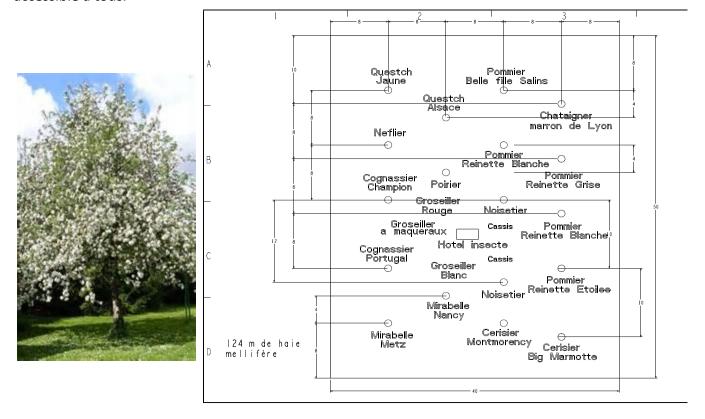
Il est acté de répondre à cet appel à projet pour :

- la création d'un nouveau verger de sauvegarde
- la <u>plantation de haies mellifères</u> entourant le verger de sauvegarde
- l'implantation de petits aménagements <u>permettant l'abri et l'accueil de la petite faune axillaire</u> des jardins et vergers
- l'implantation de signalétiques d'information et de valorisation pédagogique

L'équipe pédagogique pourra l'utiliser pleinement (découverte des différentes essences plantées, évolutions du bourgeon ou du feuillage...) et pourra ainsi se l'approprier par exemple avec la création d'une plaque en céramique, par les enfants, sous l'égide d'une céramiste.

Travaux : 7 617,78€ HT
 Subvention (70%) : 4 790.23€
 Autofinancement : 1 933.26 €

Ce verger se situera (sous réserve d'accord) sur la parcelle de terrain entre l'église, l'aire de jeu et le groupe scolaire, d'une surface d'environ 2700 m2. Il sera ainsi implanté au cœur du village et accessible à tous.



Informations diverses

Qualité de l'eau distribuée

En 2016, l'eau était consommable. Elle a présenté une qualité physico-chimique satisfaisante.

| <u>Résultats</u> | Réseau des Fontenottes | Réseau du Chanois | | |
|-----------------------------|--|-------------------|--|--|
| Analyses | 6 , toutes conformes 6, toutes conformes | | | |
| Chlore résiduel | 0.22-0.29mg/l | 0.1 mg/l | | |
| Nitrate (limites : 50 mg/l) | 0 | 0 | | |
| Pesticide | - | - | | |
| Dureté | 17.4-18.2 | 17-17.2 | | |
| Fer | 0 | 16 ug/l | | |
| Ammonium, aluminium, | | | | |
| manganèse, | 0 | 0 | | |
| matière organique | | | | |
| Désinfection | Au chlore | A l'eau de javel | | |

Consommez uniquement de l'eau du réseau d'eau froide!

Bilan des actes d'urbanismes de l'année 2016

16 permis de construire 23 certificats d'urbanisme 1 permis d'aménager 15 déclarations préalables dont 3 taxables

Trois nouveaux arrêtés municipaux!



Il est utile de rappeler à chacun que les travaux de jardinage, bricolage, et autres activités susceptibles d'engendrer une gêne pour le voisinage à cause de leur intensité sonore doivent être réalisés dans des horaires précis:

du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h30

samedi : 9h - 12h et 15h - 19h dimanche et jours fériés : 10h - 12h

La consommation d'alcool est interdite tous les jours de 17 h à 6 h : Places de La Fontaine et du Souvenir Français, aux abords du groupe scolaire et de la Salle des Lavières !



Stockage de bois interdit le long des rues et des chemins communaux à partir du 1er janvier 2018!

Après les Ateliers du Bien Vieillir fin 2016,

8 séances ont été organisées par la MSA dans les locaux de la mairie au printemps 2017 pour favoriser les bons comportements en matière d'équilibre alimentaire et d'activité physique et créer des moments de partages et de convivialité au sein d'un groupe.

L'embellissement du village Moment de partage et acte citoyen

Le fleurissement a pris une ampleur importante et doit être constant toute l'année.

Par manque de bénévoles, il a été décidé en 2017 de ne fleurir que les jardinières et de laisser les parterres en jachère.

Retrouvons nos belles fleurs en mettant sur pied un comité de mise en valeur du village constitué de bénévoles.





Sauvages de Rues

Sur les trottoirs, aux pieds des arbres, des maisons, partout où elles le peuvent, les herbes poussent. Elles sont traquées depuis 60 ans au désherbant pour « faire beau, faire propre!! »

Moins mauvaises que les désherbants (qui ne sont plus utilisés par la commune), apprenons à les connaître, les reconnaître. Laissons-nous surprendre par la beauté ou l'étrangeté d'une plante s'épanouissant là où nul ne l'attend. Le désherbage mécanique étant plus lent, chacun de nous devrait nécessairement modifier son regard sur les « Sauvages de Rues ».

La parole aux associations

ACCA

Sincères remerciements à l'ACCA pour son action pour l'environnement. Comme chaque année, armés de leur courage et de leur motivation, nos chasseurs, amis et familles, ont nettoyé de tous les déchets, les abords de nos routes. Plus de 2 m3 ont été récoltés !!!

Soyons respectueux de la nature, « Gardons nos chemins et notre forêt propres! »





Boult'entrain

L'association Boult'Entrain a essayé, comme à son habitude, d'animer le village fin 2016 et en 2017. Le concert d'Alexandra CASELI, chanteuse Haute-Saônoise, a ravi la centaine de spectateurs présents, venus principalement des villages alentours et même de plus loin.

Le vide jardin, toujours très attendu s'est également très bien déroulé et chacun à pu repartir avec des fruits, des légumes, des replants etc....

Le vide grenier de Novembre, où nous avons dû refuser des exposants, a également été un réel succès.

La foire aux plantes du 23 avril a vu déambuler de nombreux visiteurs venus parfois du Jura ou de Côte d'Or.

Manifestations à venir :

Vide jardin le 10 septembre

<u>Vide grenier le 12 novembre</u> pour lequel de nombreuses places ont déjà été retenues.

Egalement, sous couvert de l'association, mise en place dès le début du mois de septembre, d'un cours de Zumba le mardi soir à la salle des Lavières! Contacter Charlène au 06 64 62 54 06.

Nous faisons don d'une partie de nos recettes à différentes associations. En 2016 des subventions ont été versées : A l'association des Bobuchots (groupement scolaire de Boult), aux pupilles des sapeurs pompiers de Haute-Saône, à la lutte contre la mucovisidose, à l'ADAPEI de Haute-Saône. En 2017 d'autres associations seront sélectionnées.

Association des Bobuchots



En 2016, de part son manque de bras, l'association « les Bobuchots » a failli disparaître.... Mais heureusement cette année, de nouvelles personnes pleines de volonté sont venues nous prêter main forte!

- Ceci a permis de réaliser, comme les années précédentes, de nombreuses actions. Nous avons notamment fait notre 1^{er} vide grenier, le 21 mai, pour lequel nous avons eu une cinquantaine d'exposants et beaucoup de visiteurs grâce à une belle journée ensoleillée.
- Une collecte de papier a également été mise en place et vous avez la possibilité de déposer tous vos journaux, pub, papiers (pas de carton ni de plastique !) chez Mme TISSERAND, 16 chemin du Thioulots à Boult.

Nous remercions tout particulièrement l'entreprise STANLEY qui nous a fait don de 100 tonnes de papiers, soit environ 3000 € pour les enfants !

- Comme chaque année, la classe de CE2 est partie une semaine en classe de mer à Plouha en Bretagne et de nombreuses sorties ont pu être faites pour toutes les autres classes.
- Notre loto annuel s'est déroulé début avril et les deux ventes de fromages, de novembre et de février, remportent toujours un franc succès.

Un grand merci à tous pour votre participation, physique ou autre, tout au long de cette année! Nous souhaitons à nos petits bobuchots une bonne rentrée et année scolaire! Nous espérons avoir autant de personnes motivées pour nous aider et des parents répondant présents pour participer. Pour rappel, cette année, il n'y aura plus d'école le mercredi! L'équipe des Bobuchots.



Ci-dessous, les coordonnées de nos artisans et commerçants boultois

| Yann FROMENT Conseiller indépendant en immobilier SAFTI 5 chemin de Breurey 06 77 34 72 47 Yann.froment@safti.fr | Anthony DESOCHE, sablage, peinture et décapage tous supports) 6 rue du Chateau 06 37 70 63 87 |
|--|---|
| Sophie ROCA Céramiste / stages de formation 6 route de Voray | IDEA CONCEPT , Architecte 4 rue des Ecoles |
| 03 84 96 75 57 / 06 64 83 97 31 | 03 84 91 76 61 / 06 72 84 71 47 |
| Sophie.roca@hotmail.com | info@ideaconcept.fr |
| Patrick BLANDIN, Artisan Potier | Damien LANGUILLE, Plombier, chauffagiste |
| rue du Tilleul 03 84 75 87 83 | 6 bis rue du Tilleul |
| 03 84 75 87 83 | 03 84 96 39 06 |
| M-Noëlle FROMENT "les Couronnes de Marie" | B.F.C Granulats du Doubs, carrière, sable, graviers, galets déco, enrobés |
| Peinture sur œufs et autres supports / ateliers, stages | Route de Voray |
| 5 chemin de Breurey | 03 84 91 74 09 |
| 03 84 91 72 51 / 06 07 95 43 82 www.lescouronnesdemarie.fr | www.granulatsdudoubs.com |
| mndf@orange.fr | |
| | |
| Régis BOILLOT Artisan menuisier | <u>Denis BOILLOT</u> Sculpteur sur bois la Tounolle |
| menuiserie bois, PVC, escalier, agencement. Route de Bussières 03 84 91 73 90 | la Tounoile |
| Route de Bussièles 03 64 91 73 90 | |
| Jean-Luc PERRETTE, Charpente, couverture, matériaux de zinguerie, aménagement | FANN'ICHE, Fanny DORNIER |
| intérieurs (placo, isolation) | Nutrition santé spécifique chasse, toilettage, vente d'accessoires |
| 5 chemin du Cordonnet | 7bis route de Voray |
| 03 84 91 92 85 | 03 84 91 48 26 |
| Philippe ZITA, Boulanger | Microprocessor, matériel, composants électroniques |
| rue du château | 1 place de la fontaine |
| 03 84 91 74 45 | 03 84 95 98 53 |
| Régine FOUDON, traductrice | « LE POT'A GEGE »ferme BIO, maraîcher |
| 4 chemin Cordonnet | 15 rue du château |
| 03 84 91 75 43 | 03 84 91 77 23 |
| | |
| | pour toute demande de parution, contacter la mairie |

Etat civil 1er semestre 2017

Naissances:

Ewen DEMANGE le 11 avril 2017 Diego LE PORT le 12 juillet 2017





Mariages:

Annaïck FRANCHINI et Gwenhaël GOAVEC-MEROU le 25 février 2017 Virginie LEBLOND et Maxime SAINT-VOIRIN le 6 mai 2017 Charlène KURIA et Alexandre TOUSSAINT-JULLIEN le 27 mai 2017

Décès:

Robert TOURNIER le 8 décembre 2016 Gabriel BRENIER le 8 février 2017 Bernadette VILLY le 16 juin 2017



Renseignements pratiques

Mairie 8 grande rue 70190 BOULT Tel : **03 84 91 73 55**

secrétariat : mairie.boult@orange.fr le maire : lemairedeboult@orange.fr

| | Mairie Agence Postale | | Nuisance sonore | Déchetteries | |
|----------|--------------------------|-------------|-----------------------|---|-------------------------------|
| | | | | Boulot | Rioz |
| Lundi | 7h30-12h30 | 13h15-18h15 | | du 01/03 au 31/10 | <u>Du lundi au samedi</u> |
| Mardi | | 13h15-18h15 | 9h - 12h | lundi 14h-18h | Du01/03 au 31/10 : |
| mercredi | | *** | | mercredi à samedi | 9h/12h-14h/18h |
| Jeudi | | 13h15-18h15 | 14h - 19h30 | 9h-12h/14h-18h | |
| Vendredi | 7h30-12h30 | *** | | du 01/11 au 28-29/02 | Du 01/11 au 28-29/02 : |
| Samedi | 8h00-12h | | 9h - 12h 15h - 19h | lundi 14h-18h mercredi et jeudi 9h-12h/14h-18h vendredi 14h-16h30 samedi 9h-12h/14h-16h30 | 9h/12h-13h30/17h [/] |
| Dimanche | | | 10h-12h | | |

Poubelles : mardi matin, poubelles vertes(chaque semaine), poubelles jaunes (tous les 15 jours). **Bibliothèque :** le mercredi de 17h à 18h (semaines paires), de 10h à 11h (semaines impaires). **Les Lavières :** la salle des fêtes est disponible à la location. Elle peut accueillir jusqu'à 300 personnes, dispose d'une cuisine professionnelle, d'une sono, d'une scène...Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme *Nathalie PINAULT au 06 33 43 17 98*